

■ **Maurice Flückiger**, à Payerne, ferblanterie et appareillage (FOSC du 19.10.1988, p. 4241). La raison est radiée d'office, conformément à l'art. 68 ORC (décès du titulaire).
Journal no 10082 du 21.10.2002
(00701894 / CH-550.0.050.103-4)